

POLICE MUNICIPALE

ASVPs#GARDES-CHAMPETRES#POLICIERS MUNICIPAUX

FO

FIN D'ANNÉE 2020

FOPM REVENDIQUE DANS LA CONTINUITÉ !

**"21 ANS QUE LE VOLET SOCIAL EST EN SUSPENS":
DERNIER TRIMESTRE 2020 DANS L'ACTION !**

NOUS REVENDIQUONS PRIORITAIREMENT :

suppression ISF actuel
création PRIME de RISQUE TAUX
UNIQUE = 25% SALAIRE INDICIAIRE
SOUMIS COTISATION CNRACL
attribution statutaire

PENIBILITE & DANGEROUSITE # art 1er – Loi
57-444 du 8 Avril 1957 applicable aux Pms
dite la "BONIFICATION du 1/5e"

RECONNAISSANCE
dite la "BONIFICATION du 1/5e"

OCTROI IAT
à TOUS LES CHEFS DE SERVICE Y
COMPRIS LES INDICES BRUTS > 380

CREATION
NBI pour les agents
UNITES SPECIALISEES
+ TITULAIRES QUALIFICATIONS
SPECIFIQUES

FUSION CADRE
d'EMPLOI
des GARDES-
CHAMPETRES
& APM =
CREATION
PASSERELLE

CLASSEMENT
DE L'ENSEMBLE DE LA FILIERE
EN CATEGORIE "B" ACTIVE

CREATION
CADRE
d'EMPLOI
ASVP

SOMMAIRE

1 - FO PM
plus que jamais
en ACTION !

2 - Quand le
terrorisme FRAPPE
ENCORE ! **Souvenons-
nous...**

3 - Trombinoscope
Nouveau bureau
de la section

4 - NOUVEAUTES
Tout un RESEAU
sur qui s'appuyer

POUR SE FAIRE :

3 DATES

12/11
VISIO MINISTERE
DE L'INTERIEUR V/S FOPM



17/11
AUDIO CCPM
DECLANCHEE
PAR FOPM

26/11 # VISIO – RDV MINISTERE
Jacqueline GOURAULT
= NE PARLONS QUE DU VOLET
SOCIAL

**DÉBUT DU "PERIPLE
RDVS" AVEC LES
"POLITIQUES" EN
DEPARTEMENT**
DÉPUTÉS # SÉNATEURS
PRÉSIDENT AMF

**Aurélie, nous ne t'oublierons jamais,
un devoir de mémoire.**



Extrait des minutes de l'Arrêt de Cour de cassation, siégeant en Chambre criminelle, le 9 mai 2019, N° 18-82.885 ;

« [...] "aux motifs que concernant le crime de meurtre sur personne dépositaire de l'autorité publique en bande organisée commis à Villiers-sur-Marne le 20 mai 2010 sur la personne d'Aurélie E... ; que les déclarations des témoins corroborées par les constatations matérielles et l'autopsie d'Aurélie E... attestent de la violence de la scène de crime laquelle constitue une véritable exécution au cours de laquelle Aurélie E... a été mortellement blessée ; que les vingt-quatre tirs tirés en rafale par une arme de type kalachnikov dont seize tirs dans le pare brise alors qu'Aurélie E... était passagère du véhicule de police municipale caractérisent l'intention homicide ; que même si l'identité du ou des tireurs n'a pu être précisément établie, les malfaiteurs présents dans le fourgon sont coauteurs de ce meurtre, étant animés de concert par une volonté criminelle destinée à prendre la fuite en éliminant sans hésitation ni remise en cause ceux qui se mettaient en travers de leur chemin ; qu'Aurélie E... a été victime des tirs des malfaiteurs alors qu'elle était revêtue de l'uniforme de ses fonctions et se trouvait dans un véhicule sérigraphié ; que la circonstance de bande organisée résulte de l'action concertée et convergente des malfaiteurs, mus par un objectif commun, celui de tenter d'échapper par tous moyens – fut ce l'homicide à l'interpellation par les forces de police ; que la cour d'assises a, en conséquence, déclaré M. F..., et M. L..., coupables de ce crime, estimant toutefois que les éléments de preuve n'étaient pas suffisamment établis à l'égard de M. H... concernant le meurtre en bande organisée sur la personne d'Aurélie E... ; que, concernant les crimes de tentatives de meurtre en bande organisée commis à Créteil, Champigny-sur-Marne, Bonneuil-sur-Marne et Villiers-sur-Marne le 20 mai 2010 sur les personnes de MM. R..., O..., T... A..., Rony G..., Arnaud HS..., et Thierry Moreau, personnes dépositaires de l'autorité publique et sur les personnes de Mmes Marie LW... U... Clément PL..., Martine B... et M. Bernard D... Qu'il résulte tant des éléments de l'enquête que des débats que les occupants du Renault Trafic ont ouvert le feu en direction des policiers et des usagers de la route dans l'intention de tuer ;

qu'ils ont fait usage de leurs armes à feu avec une réelle intention homicide en tirant à hauteur d'hommes, en rafales et à de très nombreuses reprises ; qu'il apparaît que les policiers qui s'étaient lancés à la poursuite des malfaiteurs ont été la cible principale de ces derniers, ceux-ci ouvrant le feu sans prêter la moindre attention à la présence de nombreux usagers de la route, certains d'entre eux étant d'ailleurs blessés suite aux tirs ; que la circonstance de bande organisée résulte de l'action concertée et convergente des malfaiteurs, mus par un objectif commun, celui de tenter d'échapper par tous moyens fut ce l'homicide à l'interpellation par les forces de police ; qu'il n'est pas contesté que MM. R..., O..., A..., G..., HS... ont été visés alors que revêtus de leurs uniformes, ils circulaient à bord de véhicules de la police nationale sérigraphiés, qu'il en était de même concernant M. Thierry Moreau lequel circulait à bord d'un véhicule de la police municipale sérigraphié ; que la cour d'assises a déclaré MM. F..., et L... coupables de ces crimes ; qu'estimant toutefois que les éléments de preuve n'étaient pas suffisamment établis à l'égard de M. H... concernant les tentatives de meurtre en bande organisée sur les personnes de M. Thierry Moreau, MM. R..., O..., A..., G..., HS..., personnes dépositaires de l'autorité publique ainsi que de Mme Marie LW... U..., M. Clément PL..., Mme B... et M. D... (...)" ; [...] »

L'horreur de cette scène décrite ci-dessus doit être rapportée aux maires qui s'opposent à l'armement, chacune des missions de police municipale expose l'agent de police municipale à ce type de situation, dans lesquelles les malfaiteurs n'opèrent aucune distinction entre les polices, qu'elles soient nationale ou municipale.



Le 20 mai 2010, le président de la République nome Aurélie au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, « Tuée dans l'accomplissement de son devoir ».



Le 26 mai 2010, Aurélie est Citée à l'ordre de la nation par le Premier ministre, « Tuée le 20 mai 2010 dans l'accomplissement de son devoir ».

FOPM REVENDIQUE L'ARMEMENT GÉNÉRALISÉ ET OBLIGATOIRE

- ➔ **DEVOIR DE PROTECTION** de "nous-mêmes", nos coéquipiers, la POPULATION
- ➔ **DEVOIR DE COMMUNICATION** : "NOUS NE SOMMES PAS DE LA CHAIR A CANON" !
- ➔ **DEVOIR "D'EDUCATION" DE LA POPULATION** : "QUI SOMMES NOUS, quelles sont nos missions ?"
- ➔ **DEVOIR DE DENONCIATION** des "mises en danger" permanentes
- ➔ **DEVOIR D'ACTIONS** : "Marre de commenter !? AGISSONS ENSEMBLE !!!"

Sondages IFOP-FIDUCIAL

Pour CNEWS et SUD RADIO, réalisés les 17 et 18 Novembre 2020, menés auprès de l'opinion publique, à propos de l'équipement et de la protection des Forces de l'Ordre dans le cadre de la proposition de Loi sur la Sécurité Globale.

55% de "la population favorable à une PM dotée d'armes létales dans les moyennes et grandes villes" !

ET LES AUTRES !?...

65% de "la population est favorable au floutage des visages des policiers dans les médias afin qu'ils ne soient plus visibles..."



LE 22 OCTOBRE DERNIER, LA SECTION NATIONALE FOPM S'EST RESTRUCTURÉE

SECTION NATIONALE FORCE OUVRIERE POLICE MUNICIPALE



Laurent MATEU
Référént national
en charge de la section police
municipale AU SEIN DE LA
FÉDÉRATION FO SPS À PARIS

SECRETAIRES GENERAUX



Christophe LEVEILLE
BCP à Sully s/Loire (45)
25 ans d'ancienneté



Ludovic DURAND
BCP à Mende (48)
11 ans d'ancienneté



← *conseiller technique*
Patrick LEFEBVRE
retraité - Nantes (44)



→ *secrétaire administrative*
Cindy PIRES
ASVP - adjointe
technique 2^{ème}
classe à Mende (48)
6 ans d'ancienneté
13 ans filière
technique

SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS



Michel CHOUKRI
BCP à Marseille (13)
8 ans d'ancienneté



Cynthia FOUCAULT
BCP à Nice (06)
18 ans d'ancienneté



France LECLERCQ
Gardien-Brigadier à
Gréoux-les-Bains (04)
16 ans d'ancienneté



Christophe CHARETTE
BCP
à Aubigny s/Nere (18)
20 ans d'ancienneté



Lucas GOBALOU
BCP à St Pierre
(Ile de la Réunion)
25 ans d'ancienneté

MEMBRES DU BUREAU



Thierry BIVILLE
BCP - Police Intercom.
ComCom Pays d'Uzès (30)
19 ans d'ancienneté



Linda BEGGUI
BCP à Les Chères (69)
20 ans d'ancienneté



Sébastien GOBBE
BCP à Courrières (62)
17 ans d'ancienneté



Lionel CHASSANG
BCP à Mende (48)
9 ans d'ancienneté



Pascal JABLONSKI
Chef de Service à
Aubigny s/Nere (18)
27 ans d'ancienneté



Stéphane CHEVALIER



Jonathan SCHELDEWAERT



Bernard BOUZAGHETI
BCP à Dijon (21)
29 ans d'ancienneté



Bruno GARNIER



Stéphane POMMEREUL
BCP à Besse s/Braye (72)
24 ans d'ancienneté

REFERENTS REGIONS / DEPARTEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement notre Camarade et Ami, Patrick LEFEBVRE, pour tout le travail laborieux et de qualité fourni durant toutes ces années passées. Nous nous félicitons d'avoir pu le convaincre de rester auprès de nous en qualité de "conseiller technique". Nous lui souhaitons AVANT TOUT UNE "EXCELLENTE RETRAITE", BIEN MERITEE !

BIENTÔT... DANS LES PROCHAINS NUMÉROS : "SOYONS INTERACTIFS... POUR ÊTRE RÉACTIFS" !!!

PARLONS JURIDIQUE

Posez-nous vos questions...
Nous y répondrons !

ENVIE DE PARLER DE VOUS...

Nous vous
donnerons la
parole !

CURIEUX DE CONNAITRE LES MOUVEMENTS DE POSTES...

Faites-nous remonter vos infos : nous les partagerons !



→ OÙ RETROUVER NOTRE ACTU ?...

nos communiqués, nos comptes-rendus
nos annonces de rendez-vous
nos articles de presse, nos liens médias
nos lettres ouvertes...

SUR LE SITE DE NOTRE FEDE !

EN VOUS RAPPROCHANT
DE VOS GROUPEMENTS DEPARTEMENTAUX
ET LEURS SYNDICATS DE BASE EXISTANTS



FO

SYNDIQUEZ-VOUS ET ENTREZ DANS NOTRE RESEAU !

Police Municipale

Fédération des personnels des services publics
et des services de santé FORCE OUVRIERE
153-155 rue de Rome 75017 PARIS

06 11 79 54 10 - 06 83 29 01 60

PoliceMunicipale.FO@gmail.com

Retrouvez-nous sur  tapez FOPM et sur www.foterritoriaux.fr

contact syndicat